



COMMISSION FEMININE

Procès-verbal

Réunion du 27 octobre 2025 au siège du District - Metz

Présidence : Sébastien GRAEF

Secrétariat de séance : Philippe BERNAUD

Présents : Mélissa CHIKHI, Stéphane DERELLE, Adeline JANELA, Virginie MANSARD, Cynthia PISCHEDDA, Patrice GAERTNER,

Excusés : Kamila ALIAT, Amandine AUDIA, Nicolas GOUILARD, Benoît LALLOUETTE, Sophie LLUCH, Caroline PIERSON, Jean-Luc SELMER, Sandrine WAGNER, Henri VIGNERON, Sébastien DANY, Mickael MAURICE

1. Ouverture de séance et introduction du Président de la Commission

Sébastien GRAEF expose l'ordre du jour de la réunion et présente les mouvements intervenus au sein de la Commission :

- ✓ Démission de Dominique CASANOVA pour raisons personnelles,
- ✓ Arrivée de Stéphane DERELLE, validée par le Comité de Direction. Il nous récapitule son cursus sportif et souhaite apporter son aide à la Commission.

2. Organigramme et fonctionnement de la Commission

Le visuel du nouvel organigramme de la Commission sera modifié par Virginie MANSARD et envoyé au service communication pour publication sur le site du DMF.

Le fonctionnement de la Commission est explicité par Sébastien GRAEF avec les règles et devoirs que chaque membre se doit de respecter. Une charte éditée en juillet reprend l'ensemble de ces engagements.

3. Pratiques et catégories futures DMF, LGEF et autres districts

Comme prévu, un groupe de travail à la LGEF concernant les compétitions féminines s'est réuni le 14/10 afin de faire un état des lieux des offres de pratique dans les différents districts. Adeline JANELA y a participé pour représenter le DMF.

Le principal constat de cette réunion est l'énorme disparité d'offre de pratique dans les districts et la Ligue a décidé de mettre en place une offre plus cohérente et plus visible sur l'ensemble du territoire de la LGEF.

La réforme pour les U18F apportée il y a 4 ans par la LGEF avec l'accord des districts, à savoir, la création d'un championnat R1F et R2F pour les équipes à 11, semble être la future proposition pour les autres catégories. Les districts portent la pratique à 8 et la LGEF celle à 11.

Des réflexions sont menées sur la catégorie U15F et notre offre U16F ne sera certainement pas le choix de la LGEF, qui considère qu'elle est la raison du manque d'équipes U18F.

Adeline participera aux prochains rendez-vous de ce groupe de travail pour soumettre nos idées et nos délibérations.

4. Déroulement des compétitions phase printemps

Cette phase d'automne a été bouleversée dans certaines catégories par manque d'équipes ou désengagements et forfaits généraux.

- ✓ U18F à 8 : il ne reste que 4 clubs pour cette compétition, n'offrant qu'un nombre insuffisant de matchs aux équipes. Un courriel, rédigé par Jean-Luc SELMER, a été fait pour proposer aux clubs un rapprochement avec le district de Meurthe-et-Moselle et organiser un championnat interdistricts pour la phase printemps. Dès que les réponses des clubs seront connues, l'accord au Comité de Direction sera demandé pour validation. En parallèle, l'accord des clubs de Meurthe-et-Moselle et de leur district devront être obtenus,
- ✓ U16F à 11 : une demande de modification de la phase printemps a été évoquée par quelques clubs concernant les accessions/rétrogradations, se traduisant par un groupe de D1F de 10 équipes et un groupe de D2F de 9 équipes.

Patrice GAERTNER rappelle que l'organigramme des montées/descentes a été validé par le Comité de Direction.

La Commission décide après avoir examiné les motivations de cette demande de respecter l'organigramme diffusé, par souci d'équité entre les équipes. Un point sur les futurs engagements de la phase printemps sera fait pour la composition du ou des groupes de D2F afin d'offrir un nombre plus conséquent de rencontres.

5. Groupes de travail

Suivi et gestion des compétitions (Virginie, Jean-Luc, Benoît, Mélissa, Philippe)

Coupes de Moselle :

- ✓ A la suite des rencontres des 18 et 19 octobre pour le compte des Coupes de Moselle, les équipes qualifiées pour les ½ de finale sont :
 - SF à 11 : ASC Basse Ham - FC Dieuze - FC Eblange - FC Hochwald - SC L'Hôpital - ES Marange - UL Rombas
 - SF à 8 : SF à 8 : FC Guénange - US Hilsprich - AS Rech les Sarralbe - US Waldweistroff - AS Welferding - Ent Walscheid/Dolving - Ent Lorquin/Avricourt ou Ent Rémy/Créhange (07/12)
 - U16F à 11 : Elan Kobheen - RS La Maxe - RS Magny - AS Montigny les Metz - FC Trémery 1 - Rohrbach Bining - US Forbach ou FC Sarreguemines Beausoleil (01/11) - FC Yutz ou US Thionville Lusitanos (15/11)
- ✓ La Coupe de Moselle U18F à 8 a été modifiée avant le début de la compétition pour pallier les retraits d'équipe. Un courrier expliquant ce changement a été envoyé aux 4 clubs concernés (CA Boulay – AS Ste Marie aux Chênes – Elan Kobheen – Ent Dolving/Walscheid) ainsi qu'au Service Compétitions pour planification des rencontres. Comme ces équipes ont déjà très peu de matchs, les ½ finales seront disputées en match aller/retour.
- ✓ U16F à 8 : un tour complémentaire est prévu avec les rencontres suivantes. Il sera communiqué au Service Compétitions pour programmation au 06/12 :
 - ES Richemont – AS les Côteaux
 - FC Forbach Creutzberg – JA Rémy
 - FC Hagondange – AS Grostenquin

Contrôle des feuilles de match : le rapport établi par Philippe BERNAUD sur les anomalies rencontrées sur les feuilles de match du week-end sera envoyé chaque semaine aux membres du groupe de travail.

Rassemblements 2026/2027 : le football animation compte un nombre insuffisant d'équipes pour continuer à exister dans la formule actuelle. Virginie MANSARD se charge de prendre contact avec le département Jeunes et Technique et plus particulièrement la section U7-U9 pour proposer la participation de nos petites U8F et U10F aux plateaux masculins pour la saison 2026/2027. Cette mixité devra être proposée au Comité de Direction pour validation.

Feuille de route : le groupe de travail doit proposer sa feuille de route pour la suite de la saison.

Organisation des manifestations sportives (Sandrine, Amandine, Caroline, Kamila, Mélissa, Nicolas)

- ✓ Le dernier rassemblement des joueuses pratiquant en mixité, le 25/10 dans le cadre d'Octobre Rose sur les installations de Montigny-lès-Metz, a été apprécié par les quelques 120 filles présentes et leurs parents,
- ✓ La feuille de route doit également être établie pour l'organisation des futurs évènements (Coupes de Moselle, Journée Départementale, ...).

Développement de la commission et de la pratique (Mélissa, Sophie, Cynthia, Kamila, Jean-Luc, Nicolas)

- ✓ L'inventaire des référents féminins doit être finalisé et une ou plusieurs réunions, suivant les secteurs, doivent être programmées avec ceux-ci pour débattre des difficultés qu'ils rencontrent pour le développement de la pratique féminine dans leur club et leur apporter des conseils et notre aide,
- ✓ Les règles actuelles pour désigner les exemptes lors des tirages de Coupes de Moselle, en fonction des équipes engagées, ne sont pas clairement définies.

Un classement des "Meilleurs Clubs Féminins" sera donc établi pour combler ce manque. Le groupe de travail devra définir les critères pour son élaboration. Ce classement sera aussi utilisé pour les règles de départage des équipes pour les accessions/rétrogradations en championnat et stipulé dans les différents règlements,

- ✓ Mélissa CHIKHI présente les lignes générales du projet pour le développement du football animation après réponse des clubs au questionnaire élaboré par le groupe de travail (en annexe).

6. Tirage de la Coupe de Moselle U13F

Le tirage de la Coupe de Moselle U13F est effectué ce jour et donne les rencontres suivantes :

| U13F | | |
|---------------------------------------|---|-------------------------|
| US Forbach | - | RS Magny 2 |
| Alliance 2008 | - | Elan Kobheen |
| FC Woippy | - | AS Falck |
| ES Marange 1 | - | CA Boulay |
| ES Marange 2 | - | RS Magny 1 |
| JA Rémy | - | US Thionville Lusitanos |
| Exempts : AS Les Côteaux et ES Fameck | | |

Les rencontres se dérouleront le samedi 06/12. Ce tirage sera communiqué au Service Compétitions pour mise en ligne.

7. Evènement "Toutes les commissions sont invitées"

Un courriel du Comité de Direction invite les Commissions, dans leur ensemble, à venir passer une soirée au siège du District pour découvrir les locaux, animée de différents thèmes et suivie d'un lunch, chaque semaine de fin octobre à mi-décembre, puis à partir de mars. Vincent MERULLA est chargé de l'organisation et demande à chaque président de Commission d'établir une liste des participants, en invitant également les anciens membres.

8. Divers

- ✓ Une communication de Vincent MERULLA concernant l'arbitrage, à la touche ou au centre, de bénévole **licencié** sans certificat médical vient répondre à la question de Cynthia PISCHEDDA, posée lors de la dernière réunion.

L'assurance de la LGEF précise qu'aucune exclusion n'est prévue au contrat du fait de l'absence d'une visite médicale de l'arbitre bénévole.

- ✓ La problématique des joueuses en transition de genre est abordée. Quelques clubs se posent la question concernant les règlements relatifs aux joueuses (ou joueurs) engagées dans ce parcours.

Actuellement, chaque fédération a le libre-choix d'accepter ou non la participation des transgenres. La FFF n'a pour l'instant pas statué sur ce sujet mais il semblerait qu'elle se penche sur la question. Sans texte ou directive contraire, nous suivons les préconisations fédérales. Pour info, une décision d'une commission administrative d'une ligue après une réclamation indique :

"Tant que les personnes mises en cause sont reconnues par l'Etat comme personne de sexe féminin, on ne peut leur reprocher de détenir une licence de joueuse ou d'évoluer en compétitions féminines."

En attendant le positionnement de la FFF, il faut rappeler que tous les acteurs présents lors des matchs (joueuses, dirigeants, spectateurs, ...) se doivent d'avoir un comportement correct et que des sanctions sportives et judiciaires peuvent être infligées en cas de propos discriminatoires,

- ✓ Des rencontres de Coupe ou de championnat SF D1F n'ont pas eu de désignation d'arbitre,
- ✓ Le dispositif Toutes Foot qui vise à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club est reconduit cette saison. La période d'engagement est ouverte jusqu'au 15/12,
- ✓ Patrice GAERTNER précise que la somme de 20€/membre accordée par le DMF pour le repas annuel passe cette saison à 25€/membre.

9. Clôture de séance

Sébastien GRAEF clôt la séance et propose que la prochaine réunion soit délocalisée et permette de réunir les membres autour d'un repas à son issue.

Sébastien GRAEF, Président Commission Féminine

Graef

Philippe BERNAUD, Secrétaire

Bernaud

ANNEXE

PROJET DEVELOPPEMENT FOOTBALL ANIMATION

Objectif général

Structurer et dynamiser le foot animation féminin en s'appuyant sur un réseau de clubs pilotes, pour :

- Augmenter le nombre de jeunes licenciées (U6F à U13F),
- Garantir un accueil adapté aux filles (encadrement, vestiaires, communication),
- Crée une dynamique éducative et ludique qui favorise la pratique féminine.

1. Sélection des clubs pilotes

- Club A (structuré féminin) : déjà en place avec une école de foot féminine solide, évènements réguliers (plateaux),
- Club B (potentiel) : quelques jeunes filles, besoin d'aide sur l'encadrement et la fidélisation,
- Club C (en difficulté / débutant) : peu structuré, rencontre des difficultés à recruter et fidéliser des jeunes filles mais manifeste une volonté de développer une section féminine et demande un accompagnement.

2. Mise en place d'actions communes

- Organisation de tables rondes régulières entre clubs pilotes,
- Les thèmes de travail seront définis collectivement (plateaux, recrutement, fidélisation, encadrement, animations),
- Elaboration d'un plan d'actions partagé par trimestre ou semestre.

3. Système de parrainage

- Le club structuré accompagne les deux autres sur l'organisation,
- Le club potentiel devient relai pour soutenir le club débutant,
- Binôme éducatrices/éducateurs pour partager outils et méthodes.

4. Suivi collaboratif

- Objectifs chiffrés :
 - o Nombre de nouvelles licenciées U6F-U13F par saison,
 - o Nombre de plateaux féminins organisés,
 - o Taux de fidélisation (passerelles U6F-U10F vers U11F-U13F),
- Suivi via bilans réguliers et retours d'expérience,
- Valorisation : communication positive, mise en avant des clubs moteurs.

5. Résultats attendus

- Plus de jeunes filles licenciées (notamment en U6F-U10F),
- Clubs attractifs pour les familles grâce à un accueil spécifique,
- Encadrement féminin renforcé et accompagné,
- Créeation d'un réseau collaboratif de clubs engagés pour le foot animation féminin.

6. Plan de travail (clubs pilotes + Commission Féminine)

- Objectifs :
 - o Augmenter le nombre de licenciées U6F-U13F,
 - o Améliorer l'accueil et l'encadrement,
 - o Crée une dynamique partagée entre clubs féminins et Commission,

- Méthode :

- Organisation de tables rondes entre clubs pilotes féminins et membres de la Commission Féminine pour définir collectivement les thèmes prioritaires,
- Mise en place d'actions communes adaptées au public féminin (recrutement, formation, animations),
- Développement d'un système de parrainage féminin entre clubs avec l'appui de la Commission,

- Suivi trimestriel :

- Fixation d'objectifs chiffrés féminins validés conjointement par les clubs pilotes et la Commission,
- Mise en œuvre d'actions concrètes par les clubs avec suivi par la Commission Féminine,
- Retour d'expérience collectif lors des tables rondes --> ajustements si nécessaire,
- Bilan trimestriel partagé et valorisation des réussites du foot féminin.